

## La Sacem appelle les radios, les diffuseurs, les plateformes et les acteurs de la musique à s'engager pour la #SceneFrancaise

Neuilly-sur-Seine  
Le 7 mai 2020

Une initiative qui rejoint celle des acteurs de la musique dans de nombreux pays pour **faire vivre la diversité musicale**

**L'Australie, l'Italie, la Finlande** font partie des pays qui ont lancé un mouvement similaire

La Sacem salue la démarche des radios (Radio France, Skyrock, et Radio FG, Nova...) qui se sont engagées dans le soutien de la filière musicale française, notamment en renforçant la visibilité et la diffusion de productions françaises sur leurs antennes. Elle appelle aujourd'hui l'ensemble des radios, plateformes, diffuseurs et acteurs de la musique à rejoindre ce mouvement symbolisé par le hashtag #SceneFrancaise.

### Vidéo : Ils s'engagent pour la #SceneFrancaise



### Liste des artistes et des personnalités du monde de la musique qui ont répondu à l'appel (par ordre alphabétique) :

*Ayo, Alain Chamfort, André Manoukian, Ben Mazué, Bob Sinclar, Boulevard des Airs, Camille Berthollet, Chilla, Christophe Mali, Clara Luciani, Claudio Capeo, Delphine de Vigan, Gaëtan Roussel, Gautier Capuçon, Guizmo, Hoshi, Julie Berthollet, La Grande Sophie, Malik Djoudi, Manu Katché, Michael Canitrot, Mila Dietrich, Nagui, Philippe Manœuvre, Sandra Nkaké, Tété, Thomas Dutronc.*

Le mois dernier, la Sacem, par la voix de son directeur général Jean-Noël Tronc, avait lancé l'idée de **favoriser la diffusion des œuvres musicales produites et enregistrées en France** afin de contribuer à soutenir les créateurs confrontés à une situation sans précédent.

**Les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique dont les revenus dépendent des droits d'auteur liés à l'interprétation et la diffusion de leurs œuvres, sont déjà et vont continuer à être durablement et fortement frappés par cette crise. C'est donc une responsabilité essentielle de tous les acteurs et diffuseurs de musique de les soutenir et de valoriser leurs œuvres.**

En effet, plus grande est la part de musique produite en France que diffusent les radios, TV et plateformes, plus grande sera la part de droits d'auteur répartis par la Sacem aux créateurs français, et **plus nombreux seront ces derniers qui pourront vivre de leur métier.**

La Sacem salue ainsi **la mobilisation de médias comme Radio France, Skyrock, ou encore Radio FG et Nova** qui ont pris des initiatives fortes dans ce domaine.

Pour étendre ce mouvement :

- **La Sacem appelle l'ensemble des radios, diffuseurs et acteurs du monde de la musique à valoriser et diffuser les œuvres des artistes de la scène française auprès du grand public par tous les canaux disponibles** (audiovisuels, réseaux sociaux, plateformes) pour leur permettre de bénéficier des droits liés à cette diffusion.
- En parallèle, **la Sacem appelle tous les auteurs, compositeurs et éditeurs à contribuer à ce mouvement** et à le faire connaître le plus largement possible à leur public en le relayant sur leurs propres sites et réseaux personnels, toujours en utilisant le hashtag.
- **Elle lance un site internet dédié : [www.scenefrancaise.fr](http://www.scenefrancaise.fr)**, une page Facebook et un compte Instagram. Elle y présentera toutes les contributions de la filière musicale et du public qui s'associeront au mouvement

**Elle appelle également l'ensemble des amateurs de musique à s'associer à ce mouvement en utilisant le hashtag symbolisant l'opération : #SceneFrancaise**

Pour partager leurs coups de cœur musicaux pour des artistes ou des œuvres et mettre en valeur l'extraordinaire dynamisme et la diversité de la musique *Made In France*.

**La Sacem demeure entièrement mobilisée pour accompagner au mieux les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique depuis le début de cette crise sanitaire**, et a lancé un plan d'urgence de 43 millions d'euros (fonds de secours, avances exceptionnelles, hausse de l'aide aux éditeurs...) pour ses sociétaires.

De plus, elle décline dorénavant en version digitale, à raison de 2 à 3 concerts par semaine sur sa page Facebook, ses « **Scènes Sacem Oxygène** », organisées tout au long de l'année pour permettre aux artistes soutenus par son action culturelle de se produire sur scène.

Enfin, elle lancera prochainement **une grande étude sur la situation et les besoins des créateurs de musique**, l'impact de la crise, et la place de la création musicale en France.

*« C'est un formidable mouvement de solidarité avec les créateurs et les artistes qui se lance, et je tiens à remercier Radio France, Skyrock, Nova et Radio FG qui ont répondu présents et donnent l'exemple. C'est la responsabilité de tous les diffuseurs, et plus largement de tous les acteurs de la filière musicale de donner à ceux qui nous font rêver les moyens de continuer à vivre de leur talent et de leur travail. En tant qu'organisme de gestion collective, attaché aux valeurs solidaires, la Sacem est fière de déployer cette action.*

*Chacun de nous peut y contribuer à son niveau : plus les diffuseurs feront tourner des morceaux Made In France, plus on pourra rémunérer les artistes qui les ont créés. Et plus les amateurs de musiques écouteront des morceaux de productions françaises, plus ils permettront de valoriser cette Scène Française reconnue dans le monde entier.*

*Pour un monde ouvert, il est essentiel que chaque pays puisse faire vivre sa filière musicale nationale. Ainsi, dans beaucoup de pays en Europe et dans le monde, les acteurs de la musique appellent à jouer et écouter leurs répertoires. Ensemble, faisons donc vivre la Scène Française dans toute son incroyable diversité ! » **explique Jean-Noël Tronc**, directeur général de la Sacem.*

*« Je suis heureux du lancement d'un véritable mouvement de solidarité entre tous les acteurs de la filière musicale en France au bénéfice de tous les créateurs de musique. Auteurs, compositeurs, éditeurs, interprètes, médias, diffuseurs, amateurs de musique, nous pouvons tous nous retrouver dans la défense d'un patrimoine artistique qui met en avant, plus que n'importe quel autre, toute la diversité française. Les Sociétaires de la Sacem seront pleinement impliqués dans ce mouvement car, en tant que créateurs de ce répertoire riche et varié, ils sont les premiers acteurs de cette Scène Française » **explique Bruno Lion**, président du Conseil d'administration de la Sacem.*

#### Contacts presse

Mathilde Gaschet  
06 87 74 23 04  
[mathilde.gaschet@sacem.fr](mailto:mathilde.gaschet@sacem.fr)

Anthony Rival  
06 07 31 43 95  
[anthony.rival@sacem.fr](mailto:anthony.rival@sacem.fr)

**La musique accompagne nos vies et, depuis 169 ans, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent.** 170 000 auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité. Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.  
**Ensemble, faisons vivre la musique !**